

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES



COVID-19 et la prise en compte des risques de conflit

Outil de détection rapide pour
intégrer la sensibilité aux conflits
dans le cadre des opérations

Table des matières

Objectif.....	2
Risques de conflit liés aux interventions menées à l'échelle nationale pour endiguer la COVID-19	3
Outil de détection rapide des risques de conflit liés aux opérations	7
Exemples de mesures d'atténuation, d'intervention et d'adaptation prises pour gérer les risques de conflit en tenant compte de la COVID-19	12

Objectif

La pandémie de COVID-19 et les différentes mesures prises par les autorités gouvernementales ou autres pour tenter de l'endiguer entraînent – ou risquent d'entraîner – des tensions et la fragilisation des relations dans de nombreux contextes où le PAM intervient. Dans le même temps, les programmes du PAM s'adaptent à l'évolution du contexte : certains programmes sont suspendus; les modalités changent, les aides en nature étant le plus souvent remplacées par des transferts monétaires ou par une combinaison de vivres et d' des transferts monétaires; et les groupes cibles sont recomposés, l'accent étant notamment mis sur les populations urbaines et non sur les populations rurales.

Le risque existe qu'en raison de tous ces changements, les interventions du PAM soient mêlées et contribuent malencontreusement aux tensions et aux conflits. Mais la situation offre aussi de nouvelles possibilités d'œuvrer en faveur de la cohésion sociale, de l'atténuation des risques et de la réduction des tensions, et de contribuer ainsi grandement à la consolidation/construction de la paix durable.

L'analyse méthodique des risques et des possibilités offertes permet au PAM d'apporter d'importantes améliorations et adaptations à ses opérations, ce qui facilite la prise en compte des risques de conflit. Cette analyse est essentielle dans les contextes où des tensions liées à la COVID 19 apparaissent déjà, mais elle l'est tout autant comme mesure préventive pour accroître l'efficacité des adaptations et réduire les risques à l'avenir. Le présent document décrit tout d'abord des risques majeurs liés à la COVID-19 et les interventions menées à l'échelle nationale pour lutter contre la pandémie, puis fournit un outil simple qui comprend une liste de questions clés destinées à aider le personnel chargé des opérations à analyser comment les programmes du PAM peuvent se retrouver pris dans des conflits. Le tout est complété par un tableau dans lequel les risques sont accompagnés des mesures d'atténuation susceptibles de faciliter les adaptations à apporter aux programmes.

Si un pays d'opération a besoin de conseils supplémentaires pour utiliser l'outil, il peut bénéficier du soutien d'un "atelier" virtuel de diagnostic, qui l'aidera à préciser la marche à suivre pour mener des opérations en tenant compte des risques de conflit. Cet atelier sera conçu par le bureau régional et le Conseiller du PAM chargé des questions relatives à la paix et aux conflits, si celui-ci est présent, avec l'aide de l'Équipe chargée des questions relatives à la paix et aux conflits au Siège, qui feront appel à toutes les compétences nécessaires pour adapter le dispositif au contexte.

L'outil de détection des risques devra être utilisé en lien avec les directives fournies sur le sujet dans le cadre de programmation à moyen terme du PAM, lors de la planification des adaptations à intégrer dans les programmes existants, de la transposition à plus grande échelle de ces derniers ou du lancement de nouveaux programmes. Il s'applique à tous les domaines d'appui et à tous les volets mentionnés dans le cadre de programmation à moyen terme

Risques qui menacent les principes de sensibilité aux conflits liés aux interventions menées à l'échelle nationale pour endiguer la COVID-19

01

Risque de politisation de la lutte contre la COVID-19



Les différences de ripostes des groupes belligérants et les tentatives destinées à discréditer la capacité d'intervention ou l'intention de groupes rivaux en matière de lutte contre la COVID-19 peuvent alimenter la polarisation (Libye). Les coalitions fragiles peuvent être soumises à des tensions lorsque les groupes rivaux font endosser la responsabilité de l'action à mener à certains partis politiques (Soudan du Sud), et des dissensions peuvent se faire jour entre autorités nationales et locales au sujet de la lutte contre la COVID-19 (région du Tigré en Éthiopie). Les mesures de confinement et de couvre-feu aggravent les tensions autour des élections (Guinée, Éthiopie, Burundi) et sont perçues comme une tactique délibérée de conserver le pouvoir et d'empêcher les contestations politiques.

Lorsque le PAM soutient des systèmes nationaux de protection sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, les inquiétudes concernant les erreurs existantes d'inclusion ou d'exclusion liées au ciblage risquent de s'amplifier et de se politiser davantage. Le PAM peut aussi influencer sur la sélection ou le ciblage géographique entrepris(e) sous la houlette des gouvernements.

02

Troubles civils en réaction aux mesures de confinement et aux différences de ripostes



Des protestations contre les mesures de quarantaine et la dégradation consécutive de la situation économique se sont élevées un peu partout dans le monde, en particulier dans les communautés vivant dans des endroits surpeuplés, où les habitants dépendent du secteur informel et gagnent leur vie au jour le jour. Alors que les personnes pauvres bataillent pour accéder aux services de base et joindre les deux bouts, et sont arrêtées et durement sanctionnées si elles ne respectent pas les règles de confinement (Libye, Kenya, Nigéria, Zimbabwe, Inde, El Salvador, Colombie, etc.), les élites économiques et politiques ou les forces de sécurité peuvent avoir un accès privilégié aux équipements de protection individuelle, au matériel de test et au soutien sanitaire, et ont les moyens de passer outre aux mesures d'endiguement et de s'en affranchir. En Libye, une crise des liquidités est également survenue, les gens se retrouvant dans l'impossibilité de retirer leur salaire dans les banques pour acheter de quoi manger, ce qui a entraîné des protestations. Globalement, on constate une perte de confiance dans les institutions, qui peut être exploitée par les acteurs armés ou provoquer le réveil de ces derniers.

Cela crée un environnement opérationnel bien plus hostile et imprévisible pour le PAM, notamment lorsque celui-ci est perçu comme n'intervenant pas de manière suffisamment efficace face à l'insécurité alimentaire due aux mesures de confinement et aux opérations de mise en quarantaine. L'antagonisme accru entre les différents secteurs de la société peut influencer sur les attitudes des communautés à l'égard du personnel et des partenaires.

03

Risque d'interventions du secteur de la sécurité s'accompagnant d'un recours excessif à la force et créant une réaction de rejet



Il peut être difficile de convaincre des populations faisant peu confiance aux gouvernements de respecter les directives de santé publique et de se conformer aux mesures de lutte contre le coronavirus, comme cela a été le cas avec Ebola au Libéria, par exemple. Dans de nombreuses situations, le confinement est mis en œuvre par les forces armées, qui utilisent des moyens violents pour imposer des mesures strictes, ce qui entraîne des manifestations des populations, des violences, une augmentation des tensions entre l'État et les citoyens ainsi que des pertes en vies humaines (Kenya, Zimbabwe, Nigéria). L'armée se consacrant aux mesures de confinement, les conflits entre bandes organisées se sont intensifiés. Résultat, le nombre d'homicides a augmenté et des lois permettant le recours à la force létale ont été adoptées pour lutter contre les gangs et endiguer la pandémie (El Salvador). Les groupes armés non étatiques peuvent exploiter cette situation pour étendre leur emprise et leur présence. Au lieu de formuler les mesures dans des termes relevant de la protection sociale, de la responsabilité individuelle et de la solidarité, l'emploi d'un vocabulaire "guerrier" pour lutter contre la COVID-19 légitime l'adoption d'une démarche de maintien de l'ordre contrôlée par l'armée.

Dans les camps, les militaires pourraient décider de faire pression sur la direction, ce qui saperait les structures existantes de fourniture de l'aide, limiterait l'accès du PAM aux populations et risquerait de renforcer les comportements de recherche de rentes. L'intensification des troubles civils peut rendre les distributions plus risquées, car, de façon générale, les motifs de protestation risquent d'être plus nombreux, et les équipes doivent accroître leur présence sur le terrain pour réduire le nombre de personnes sur chaque lieu de distribution. Les mesures de confinement telles que les points de contrôle créent des occasions de corruption, en particulier le long de la chaîne d'approvisionnement du PAM.

04

Réactions d'autodéfense parfois violentes risquant de restreindre l'accès humanitaire



La réaffectation des forces de défense à la lutte contre la COVID-19 pourrait déboucher sur une multiplication du nombre de groupes d'autodéfense. Dans certaines situations, des évacuations sanitaires de personnes non atteintes de la COVID-19 ont été attaquées par crainte que les personnes évacuées soient porteuses de la maladie (Colombie). Lorsque la population fait peu confiance à la capacité d'intervention des autorités, des groupes locaux d'autodéfense sont apparus pour faire respecter l'isolement des villages.

Dans certaines circonstances, cela peut entraver l'accès ou le transit humanitaire du PAM (Kirghizistan, Colombie).

05

Répercussions potentielles de la pandémie sur les processus de paix et les mécanismes locaux de règlement des conflits



L'attention est détournée des processus de paix au profit de la lutte contre la COVID-19, et certains groupes armés se saisissent de l'occasion pour intensifier les opérations militaires et modifier la situation sur le terrain, en jouissant d'une impunité croissante (Libye, Myanmar). S'agissant des négociations de paix, le processus de désarmement entrepris aux Philippines a été interrompu; et le Mozambique, le Nigéria, le Tchad, le Burkina Faso et la Somalie refusent de reconnaître l'appel au cessez-le-feu du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. À l'inverse, un cessez-le-feu a été instauré dans plus de 12 pays, notamment au Yémen, en Afghanistan et en Syrie. Les mécanismes locaux de règlement des conflits nécessitant des rencontres entre les parties seront gravement perturbés par l'interdiction des rassemblements (Sierra Leone).

L'intensification des conflits armés crée un environnement opérationnel plus risqué et plus instable pour le PAM, et entraîne de nouveaux mouvements de populations ayant besoin d'aide, un changement du rapport de force et une marginalisation, qui peuvent influencer sur les programmes maintenant et après la levée des confinements.

06

Altération de la confiance, de la solidarité et des relations au sein des communautés



La nature invisible de la propagation du virus alimente la suspicion et peut mettre à mal la confiance mutuelle, la solidarité et les relations entre les communautés. La distanciation physique et l'isolement prolongé peuvent avoir des répercussions sur la santé mentale, surtout des personnes ou des communautés souffrant déjà d'autres traumatismes. Lors de la récession économique qui se profile, les gens risquent de se livrer une concurrence plus grande autour de ressources en diminution, et de mettre ainsi en péril les comportements et les relations de coopération.

S'agissant des programmes du PAM, les avancées obtenues jusqu'ici pour créer des liens entre les différents groupes de population et renforcer la cohésion sociale pourraient être remises en cause. Cela peut avoir d'importantes conséquences pour la poursuite (ou la réintroduction) des programmes du PAM en faveur du développement.

07

Désignation de boucs émissaires, discrimination et stigmatisation



L'utilisation comme boucs émissaires de certains groupes ethniques, religieux ou autres accentue les tensions (les musulmans en Inde, ou les Gurkhas du Darjeeling au motif qu'ils ressemblent à des Chinois). Les migrants en situation irrégulière ou les migrants saisonniers qui sont arrêtés lors de tentatives de franchissement de frontières fermées ou qui ne sont pas autorisés à accéder aux villages ruraux (en Inde, par exemple) sont accusés d'être des vecteurs du virus. Dans certains endroits où des cas de COVID-19 sont apparus au sein du personnel des Nations Unies au début de la pandémie, un fort sentiment de rejet des Nations Unies et des étrangers s'est fait jour (Soudan du Sud, Mali). Étant donné que les communautés les plus marginalisées vivent dans des lieux surpeuplés où il est difficile d'accéder à l'eau, à l'hygiène ou à d'autres mesures de lutte contre la pandémie qui sont mises en place actuellement, le virus devrait se propager largement, ce qui se traduira probablement par la désignation de boucs émissaires et des actes de stigmatisation.

Les groupes cibles du PAM risquent de plus en plus de correspondre aux groupes stigmatisés ou utilisés comme boucs émissaires, et le PAM risque d'être perçu comme partial. Le personnel et les partenaires coopérants intervenant en première ligne qui portent un équipement de protection pourraient apparaître comme étant de plus en plus distants et renforcer le message selon lequel toutes les vies n'ont pas la même valeur (les travailleurs humanitaires sont protégés, mais pas les destinataires de l'aide).

08

Rumeurs et accès à l'information



Les informations erronées, les informations mensongères et les idées reçues autour de la propagation de la COVID-19 sont déjà largement répandues. Parfois, le blocage de l'accès à l'information est une tactique délibérée utilisée pour garder la mainmise sur la population (l'accès aux réseaux de téléphonie mobile est refusé aux populations vivant à Cox's bazaar et dans certaines zones du Soudan du Sud). L'obstruction de l'accès à l'information empêche les populations non seulement de recevoir des messages sanitaires importants, mais aussi de comprendre la pandémie mondiale, et ouvre la voie à des interprétations erronées et à la diffusion de rumeurs locales.

Dans les communautés ayant du mal à accéder à des informations fiables, les rumeurs peuvent être des facteurs majeurs de peur, de panique et d'actes de violence, y compris à l'encontre des travailleurs humanitaires. Les informations erronées peuvent aussi concerner les opérations du PAM, le ciblage et les mesures de lutte contre la COVID-19.

09 Criminalité en hausse, commerce illicite, vols et réaffectation des ressources au profit de la lutte contre la COVID-19



La diminution des disponibilités alimentaires et le recul de l'offre de soins pourraient entraîner des détournements (dans l'est de la Libye, du matériel médical acheté par le Gouvernement a été détourné par des médecins qui l'ont utilisé dans leurs hôpitaux privés) ou le commerce illicite de fournitures médicales.

Le manque de produits alimentaires ou des transferts monétaires pourrait déboucher sur une hausse de la criminalité ou le pillage des entrepôts du PAM, ou exposer les destinataires au risque de vol à la suite des distributions.

10 Violences basées sur le genre



L'aggravation des tensions liées aux ressources et l'augmentation des dissensions au sein des ménages exposent davantage les femmes et les filles aux violences conjugales et familiales (en Chine, les signalements à la police ont triplé durant l'épidémie). Dans les camps de personnes déplacées, la détérioration de la situation socioéconomique pourrait accroître l'exposition des femmes à l'exploitation sexuelle. L'isolement fait que les femmes et les filles ont moins de possibilités de rechercher de l'aide au sein des réseaux communautaires traditionnels. Parallèlement, les ressources destinées aux services de santé sexuelle et proactive et de lutte contre les violences sexistes pourraient être réaffectées à la lutte contre la COVID-19 et rendre ces services encore plus difficiles d'accès.

L'augmentation de la violence au sein des ménages et des communautés peut influencer sur les décisions des femmes et des filles de participer aux évaluations et aux distributions. Lorsque le PAM enregistre les femmes comme chef de ménage, il est indispensable de consulter tous les membres de la famille afin d'éviter de contribuer aux tensions.



Globalement, il est probable que la COVID-19 va accentuer les facteurs existants de conflit et de tension, tout en fragilisant les mécanismes de résilience et d'adaptation sociales et économiques.

L'évolution des apports de ressources et l'exploitation des mécontentements intérieurs et de l'attention moindre accordée par la communauté internationale créent des dynamiques nouvelles parmi les acteurs actuels des conflits.

Outil de détection rapide des risques de conflit liés aux opérations

Chaque contexte est différent, et un certain niveau d'analyse est nécessaire pour cerner les risques et élaborer des mesures d'atténuation. Dans un contexte en évolution rapide, l'analyse peut vite devenir obsolète, et le personnel n'a guère de temps à consacrer à la réflexion. On trouvera ci-après des questions susceptibles d'aider à déterminer rapidement les risques et les possibilités offertes de façon à faciliter la conception des programmes ou les corrections en cours de route. L'efficacité de l'analyse ici dépend de la situation – lorsque les risques pour les communautés sont faibles, une discussion en interne des questions ou un examen de la documentation disponible peut suffire, mais lorsque les risques sont élevés, une enquête plus approfondie et la collecte de données primaires par l'intermédiaire de groupes de concertation et d'entretiens avec les parties prenantes clés peuvent être nécessaires.



CES SEIZE QUESTIONS AIDENT À FORGER UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE ET À DÉTERMINER LES RISQUES POUR LES OPÉRATIONS DU PAM.



ÉVOLUTION DU CONTEXTE

? 01

Quels étaient les problèmes ou les divisions à l'origine de tensions ou de conflits dans cette région avant la COVID-19? (Qui était en conflit avec qui et à quel sujet?) Des évolutions récentes se sont-elles produites en rapport avec ces tensions depuis la COVID-19 (autour de l'augmentation des prix des produits alimentaires ou au sujet des disponibilités alimentaires ou de l'accès à la nourriture, par exemple)?

? 02

Des mécanismes de prévention et de règlement des conflits sont-ils en place dans la zone d'intervention (systèmes d'alerte rapide, comités d'atténuation des conflits, etc.)? Le fonctionnement de ces mécanismes ou l'accès à ces mécanismes a-t-il été perturbé par les mesures de lutte contre la COVID-19?

? 03

Quels ont été les zones ou les groupes les plus touchés par la COVID-19? Sont-elles ou sont-ils liés à des groupes ethniques, religieux, politiques ou autres en particulier (à l'exclusion d'autres groupes le cas échéant)? Certains groupes de population servent-ils de boucs émissaires, accusés de propager la COVID-19?

? 04

Quelles sont les sources d'information considérées comme fiables ici? Quels sont les types d'informations erronées, d'informations mensongères ou d'idées reçues qui circulent? De quel niveau d'accès à l'information la population dispose-t-elle?

 05

Les forces de sécurité du Gouvernement ou de l'État conduisant la riposte sont-elles considérées comme légitimes, compétentes et sensibles aux besoins ou aux droits des groupes marginalisés? Les mesures de confinement sont-elles jugées proportionnées et acceptables? Certains groupes (parties rivales, opposants dans un conflit, etc.) ont-ils été ciblés de manière excessive ou injuste?

 06

Comment les groupes armés locaux non étatiques ont-ils réagi à l'épidémie de la COVID-19 et à la lutte contre sa propagation? Utilisent-ils les restrictions de circulation et la moindre présence des forces de sécurité le cas échéant pour prendre le contrôle de certaines zones ou cherchent-ils à en tirer profit?

 07

Comment les relations évoluent-elles au niveau local: la désignation de boucs émissaires, les informations erronées, la distanciation physique et d'autres mesures (y compris l'assistance sous toutes ses formes) ont-elles sapé la confiance et la cohésion sociale?

 08

Quels sont les déclencheurs potentiels de la violence liés à la lutte contre la COVID-19? Quelles nouvelles capacités ou possibilités susceptibles de contribuer à la tolérance et à la paix se font jour?



RISQUES POUR LES OPÉRATIONS DU PAM

 09

Les choix quant aux lieux ou personnes à cibler ou au déroulement des distributions coïncident-ils avec les grandes divisions en présence dans le conflit et risquent-ils de renforcer les griefs existants?

 10

Les choix de programmes pourraient-ils être instrumentalisés pour promouvoir ou renforcer des réseaux d'influence, ou risquent-ils d'accroître la concurrence entre groupes belligérants?

 11

Les choix de programmes qui offrent des avantages différents selon les groupes accentuent-ils les tensions ou contribuent-ils à donner plus de pouvoir à l'un des groupes sur un autre groupe d'une façon ou d'une autre?

 12

Les modalités d'exécution (y compris la collaboration avec les gouvernements) pourraient-elles compromettre ou renforcer les relations et la confiance au niveau local?

 13

L'accès humanitaire est-il devenu un problème du fait des mesures de confinement et de la lutte contre la COVID-19? Existe-t-il des risques accrus de détournement de l'aide?

 14

De nouvelles zones d'accès sont-elles apparues à la suite des cessez-le-feu ou des mesures de confinement et là où les vulnérabilités des communautés sont une source d'inquiétude?

 15

Le personnel du PAM donne-t-il l'exemple d'un comportement approprié? Comment le PAM est-il perçu ou accepté et observe-t-on un sentiment d'hostilité à son égard?

 16

Comment les communications avec les communautés pourraient-elles contribuer malencontreusement à la stigmatisation ou à la désignation de coupables?



Ateliers de diagnostic par pays:

Définition des adaptations à apporter aux opérations et des mesures d'atténuation (aide à l'utilisation de l'outil)

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROCESSUS



Mise en œuvre de l'outil

Le bureau de pays, avec l'appui du bureau régional (le cas échéant), adapte les 16 questions au contexte du pays.



Demande de soutien

Le bureau de pays demande un soutien supplémentaire au bureau régional.



Mise en place de l'atelier de diagnostic

Le bureau régional et le Siège conçoivent l'atelier de diagnostic en fonction des besoins du bureau de pays, en faisant appel aux spécialistes compétents.



Séance de gestion opérationnelle

Le directeur de pays présente les résultats au directeur régional avec l'appui des unités techniques au Siège et approuve ou valide les adaptations apportées aux programmes.

Les réponses du bureau de pays aux questions ci-dessus aideront à déterminer si les programmes créent des risques de conflit et à définir la marche à suivre pour atténuer ces derniers, tout en signalant les points pouvant nécessiter de recueillir des informations complémentaires pour élaborer des mesures d'atténuation.

Sur demande, l'équipe du bureau régional peut, avec l'appui de l'équipe du Siège chargée des questions relatives à la paix et aux conflits, aider les bureaux de pays à élaborer leurs propres mesures d'atténuation et définir les adaptations à apporter aux opérations pour que la riposte tienne compte des risques de conflit. En outre, cette démarche évitera que les opérations du PAM ne soient mêlées malencontreusement aux tensions ou aux conflits, et, au contraire, renforcera la cohésion sociale et la paix, là où cela est possible.

Il s'agirait de mettre en place un "atelier de diagnostic" virtuel sur mesure, qui réunirait divers spécialistes susceptibles d'aider les bureaux de pays.

Le soutien fourni serait adapté aux besoins spécifiques de chaque bureau de pays en faisant la demande ainsi qu'au contexte opérationnel. Il pourrait donc aller d'une séance ponctuelle de diagnostic à un appui continu sur plusieurs semaines. Selon les besoins, et sous réserve de fonds disponibles, le soutien pourrait aller au-delà de la mise à disposition du savoir-faire et des ressources du PAM et tirer aussi parti du réseau de partenaires de l'organisation œuvrant en faveur de la paix et du règlement des conflits.

À la suite de l'atelier de diagnostic, une séance de gestion opérationnelle réunissant le directeur de pays, le directeur régional et les unités techniques du Siège compétentes serait organisée pour exposer les résultats propres au pays et approuver ou valider les adaptations à apporter aux programmes.



Please get in touch with **Kimberly Deni**: kimberly.deni@wfp.org et **Samuel Clendon**: samuel.clendon@wfp.org au **Bureau régional de Bangkok**.



Veillez contacter **Erin Blankenship**: erin.blankenship@wfp.org au **Bureau régional du Caire**.



Veillez contacter **Alexandre Lecuziat**: alexandre.lecuziat@wfp.org; **Jonas Klange**: jonas.klange@wfp.org; **Rachida Aouameur**: rachida.aouameur@wfp.org au **Bureau régional de Dakar**.



Veillez contacter **Brian Bogart**: brian.bogart@wfp.org et **Mauricio Burtet**: mauricio.burtet@wfp.org au **Bureau régional de Johannesburg**.



Veillez contacter **Matthew Mcilvenna**: matthew.mcilvenna@wfp.org et **Andrea Breslin**: andrea.breslin@wfp.org au **Bureau régional de Nairobi**.



Veillez contacter **Veljko Mikelic**: veljko.mikelic@wfp.org au **Bureau régional de Panama**.



Ou veuillez contacter l'**Équipe chargée des questions relatives à la paix et aux conflits à Rome** (HQ.Peace.Conflict@wfp.org)

Exemples de mesures d'atténuation, d'intervention et d'adaptation prises pour gérer les risques de conflit en tenant compte de la COVID-19

<p>Les interventions sont politisées ou instrumentalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'une intervention est menée au moyen de mécanismes de protection sociale connus pour renfermer des erreurs d'exclusion liées à des motifs politiques, elle risque d'aggraver les tensions. • Lorsque l'État est l'une des parties au conflit, il peut être moins disposé à protéger ou à aider certaines communautés, et peut notamment interdire le passage de l'assistance vitale à cause du risque de transmission du virus. • Lorsqu'il existe des rivalités politiques entre les autorités centrales et les autorités périphériques et que les responsabilités des autorités locales sont floues, la coordination autour de la lutte contre la COVID-19 est difficile. • Les comportements de recherche de rentes ou les tentatives d'accaparement des ressources peuvent devenir plus fréquents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenez compte des possibles motivations politiques sous-tendant les recommandations faites par les autorités quant à la destination de l'assistance et à la hiérarchisation des priorités. • Parlez avec les acteurs clés ou leurs mandataires pour traiter le problème directement. • Dans les contextes où les mandats et la répartition des rôles dans la gestion de la lutte contre la COVID-19 sont flous (au niveau central et entre les autorités centrales et les autorités périphériques), définissez ou préservez des lignes de coordination claires et évitez d'être mêlés à des rivalités politiques ou à des conflits. • Établissez précisément le nombre de personnes coupées de l'assistance ainsi que les répercussions potentielles, immédiatement et à plus long terme. • Faites part de vos inquiétudes au sein de l'équipe de pays des Nations Unies et de l'équipe de pays pour l'action humanitaire et demandez au coordonnateur résident de renforcer la sensibilisation à l'accès aux populations marginalisées. • Faites part de vos inquiétudes à la direction du PAM en interne (bureau régional et Siège) et sollicitez l'aide institutionnelle sur les mesures possibles d'atténuation (y compris le retrait de l'assistance comme moyen de pression). • Renforcez l'évaluation de la situation des personnes les plus vulnérables, y compris l'évaluation à distance et le plan de sensibilisation correspondant (interne et externe). • Examinez la sécurité alimentaire de la population à secourir au regard des risques de conflit – si les risques sont grands, mais si les besoins ne sont pas vitaux, adaptez le calendrier pour permettre une analyse du contexte plus approfondie et une atténuation des risques plus poussée avant l'intervention.
<p>Le ciblage est perçu comme partial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ciblage des personnes les plus vulnérables peut amener le PAM à intervenir en faveur des personnes stigmatisées à cause de la COVID-19 (personnes déplacées, réfugiés, migrants), et risque par conséquent d'être perçu comme partial. • Il est probable que cette impression sera accentuée dans les situations où les programmes de développement et de secours d'urgence ont permis de venir en aide à des groupes différents (en raison de leurs vulnérabilités) et où les programmes de développement sont suspendus • Lorsque les territoires sont contrôlés par des groupes différents, l'introduction progressive des distributions de produits alimentaires peut être interprétée comme une décision motivée par des raisons politiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque les programmes de développement sont suspendus et que les programmes humanitaires s'adressent à différents groupes cibles, il faut prêter attention à la communication autour de l'interruption des programmes pour réduire le plus possible les tensions entre les groupes concernés. • Dans les contextes où l'on trouve des réfugiés ou des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, étendez le ciblage aux communautés d'accueil à mesure que de nouvelles vulnérabilités apparaissent (notamment la perte d'emploi journaliers ou la perte de revenus des migrants). • Assurez-vous que le ciblage est clair, cohérent et accepté, et que les informations sur le sujet sont largement diffusées de façon à offrir une transparence maximale. Lorsque les listes sont communiquées par les autorités locales, elles nécessitent, au minimum, des petites vérifications simples (lorsque cela est possible) ou doivent s'accompagner de procédures rigoureuses de rapprochement au moyen de mécanismes de suivi pendant la mise en œuvre.

<p>La militarisation des interventions complique l'environnement opérationnel pour le PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les heurts entre la police ou l'armée et les manifestants protestant contre les mesures d'endiguement créent un environnement tendu et dangereux et mettent à mal le contrat social. • Les militaires peuvent prendre la direction des camps de personnes déplacées ou de réfugiés, ce qui nuit à l'image d'impartialité et de neutralité du PAM. • Les acteurs du secteur de la sécurité associés à l'application des quarantaines et aux distributions peuvent contracter la COVID-19. • Les communautés mettent sur pied leurs propres groupes pour faire appliquer l'isolement, et empêchent ainsi le transit et les accès. • La multiplication des heurts avec l'armée et des violences intracommunautaires entraîne de nouveaux déplacements et des problèmes d'accès ainsi qu'une augmentation des besoins d'assistance humanitaire. • L'intensification de l'activité des groupes armés non étatiques et des groupes d'autodéfense peut influencer sur les négociations relatives à l'accès à des fins humanitaires. • La réduction des moyens dont disposent les Casques bleus des Nations Unies et d'autres acteurs du secteur de la sécurité pour assurer la protection dans les environnements à hauts risques peut nuire aux opérations du PAM. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous que les éléments essentiels des approches adoptées en matière d'accès humanitaire sont en place (dispositifs d'exécution des programmes, d'appui logistique et de sécurité; collaboration avec différents acteurs extérieurs, y compris l'armée si nécessaire). On trouvera des directives sur l'élaboration d'une stratégie en matière d'accès dans le manuel du PAM intitulé "Humanitarian Access Operational Guidance Manual" (2017) à l'adresse https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000021130/download/ • Intégrez une brève analyse des conflits lors de l'élaboration ou la reformulation de la stratégie en matière d'accès, en particulier concernant l'ouverture d'un nouvel accès. • Recherchez des acteurs locaux indépendants dignes de confiance susceptibles de faciliter les discussions au sujet des accès. • Évitez d'employer un vocabulaire militaire ou guerrier lorsque vous communiquez au sujet de la lutte contre la COVID-19. • Étudiez les différents types de problèmes rencontrés, de façon à suivre l'évolution des risques en présence. • Surveillez la façon dont les relations du PAM avec les acteurs gouvernementaux et les acteurs du secteur de la sécurité sont perçues, car cela pourrait influencer sur les attitudes adoptées à l'égard du PAM, et assurez une coordination et une concertation étroites avec les acteurs militaires par l'intermédiaire de structures établies afin de suivre une démarche fondée sur le respect de certains principes. • Travaillez avec les structures et les missions de coordination des équipes de pays des Nations Unies et des équipes de pays pour l'action humanitaire ainsi qu'avec des interlocuteurs clés pour promouvoir une collaboration qui protège et élargit l'espace humanitaire.
<p>La situation sur le plan de la sécurité s'aggrave</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les troubles civils prolongés et de grande ampleur réduisent l'accès et perturbent les principaux couloirs d'accès, et rendent les distributions plus risquées. • Les troubles civils accentuent l'insécurité et créent des tensions parmi les bénéficiaires et au sein du personnel. • La perte de revenus ou de moyens d'existence, l'insécurité alimentaire et les troubles civils entraînent une augmentation de la criminalité, des pillages des entrepôts du PAM, des menaces pesant sur les équipements du PAM ainsi que des déchargements forcés et des attaques de camions ou de convois. • Le risque de vol subis par les bénéficiaires augmente, en particulier à la suite de distributions élargies. • Les restrictions de circulation, la militarisation de la riposte et l'intensification de l'activité de groupes armés non étatiques peuvent compliquer l'accès aux bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Menez une analyse des conflits en prêtant une attention particulière à la définition de scénarios futurs plausibles, et élaborer des mesures d'atténuation des risques. Collectez des données et consignez-les dans le registre des risques du bureau de pays. • Surveillez le transfert des risques au personnel local et aux partenaires coopérants, et mettez en place des mécanismes réactifs pour lutter contre l'insécurité et la stigmatisation du personnel et des partenaires. • Vérifiez que les mesures d'atténuation des risques sont adaptées aux évolutions potentielles liées à la COVID-19 et mettez en place des protocoles cohérents de sécurité et d'établissement de rapports. • Collaborez avec les acteurs de la sécurité pour sécuriser les distributions des transferts monétaires (voir les directives relatives aux distributions sûres des transferts monétaires, en anglais). • Informez sans délai et de manière efficace les différents membres des populations touchées au sujet des retards, des pénuries et de la suspension des activités afin d'éviter les troubles et les tensions le cas échéant. • Négociez l'accès aux populations avec les autorités officielles, informelles et traditionnelles locales en suivant les directives relatives à l'accès à des fins humanitaires dans le contexte de la COVID-19 (en anglais). • Pour plus d'informations, consultez l'outil de suivi des troubles élaboré par l'ACLED, à l'adresse https://acleddata.com/analysis/covid-19-disorder-tracker/ (en anglais).

<p>La concurrence accrue autour de ressources limitées (moyens d'existence, produits alimentaires, santé), la généralisation des tensions sociales et l'érosion de la confiance accordée aux pouvoirs publics entraînent une dégradation du contrat social et de la cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'espace communautaire local et les mécanismes de règlement des conflits nécessitant des rencontres entre les parties seront perturbés, et les améliorations obtenues en matière de tolérance, d'échanges et de cohésion sociale risquent de disparaître. • La concurrence autour de ressources en diminution perturbe la confiance, les comportements de coopération et les initiatives ou les espaces communautaires. • L'intensification des tensions communautaires crée des défis opérationnels supplémentaires et rend plus difficile la réintégration d'autres programmes de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillez la montée des tensions au niveau des communautés, surtout à l'encontre de certains groupes qui sont plus fréquemment la cible de discriminations ou utilisés comme boucs émissaires (personnes déplacées, citoyens, réfugiés, etc.). • Intégrez des activités visant à donner confiance dans les programmes à plus long terme. • Recherchez des possibilités d'utiliser des comités de projet existants comme instruments pour redonner confiance aux communautés, notamment pour promouvoir des actions collectives portant sur des besoins communs (en tenant compte des restrictions aux rassemblements). • Analysez attentivement la façon dont les relations ou les tensions ont évolué sur le terrain avant de relancer des programmes suspendus. • Assurez-vous que les mécanismes de responsabilité à l'égard des populations touchées sont encore appropriés, efficaces et utilisés – sinon, apportez les adaptations nécessaires. Pour obtenir des conseils sur la collecte de retours d'informations pendant la pandémie de COVID-19, cliquez sur ce lien (en anglais). • Utilisez les mécanismes de responsabilité à l'égard des populations touchées et analysez les nouveaux griefs.
<p>La généralisation des informations erronées, des informations mensongères et des rumeurs crée un sentiment de peur à l'égard de certains groupes ethniques, religieux ou autres et conduit à l'utilisation de ces groupes comme boucs émissaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les rumeurs provoquent la stigmatisation de certaines communautés perçues comme des vecteurs du virus et accentuent les tensions. • La peur conduit à des réactions inappropriées ou violentes ou à des attitudes fatalistes, ce qui aggrave les divisions. • Les informations erronées pourraient aussi perturber les opérations du PAM, le ciblage et la lutte contre la COVID-19. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborez une stratégie de communication claire et cohérente pour réduire la transmission, les informations erronées, les rumeurs et la possible utilisation de certains groupes comme boucs émissaires. Adaptez la stratégie aux messages clés préconisés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et appliquez-la en tenant compte des spécificités culturelles, en adoptant le vocabulaire approprié et en utilisant des messages simples accessibles aux groupes ciblés. Pour obtenir des exemples de messages destinés aux communautés, veuillez consulter les pages Communication with communities in the times of COVID-19 et Nudging – The response to COVID-19 in the field, réalisées par le Bureau régional de Panama. • Évitez les termes potentiellement clivants tels que "virus de Wuhan", "victime", "cas suspects", "contagieux" ou "source de contamination". • Diffusez uniquement des informations reposant sur des données scientifiques fiables et sur les dernières consignes sanitaires officielles en date. • Utilisez différents moyens de communication (hors connexion et en ligne, si possible). • Utilisez les points de distribution et des plateformes existantes tels que les dispositifs de responsabilité à l'égard des populations touchées et les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information afin de communiquer des messages sanitaires et des points d'information sur les répercussions de la COVID-19 pour lutter contre les informations erronées et les rumeurs. • Faites appel à des responsables communautaires dignes de confiance (autorités religieuses et traditionnelles, par exemple) afin de donner plus d'écho à des voix positives et différentes et de fournir des informations fiables et précises au niveau des communautés. • Soyez à l'écoute des communautés, tirez parti des relations de confiance établies et essayez de savoir quelles rumeurs circulent en vous servant des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information, du suivi post-distribution ou des médias sociaux, et, le cas échéant, faites des vérifications et invitez le public cible à corriger les informations erronées ou demandez à un partenaire approprié d'intervenir • Recherchez de nouveaux partenariats (l'OMS a collaboré avec facebook au Yémen). Renforcez les liens avec les organisations locales pour faciliter les échanges

		<ul style="list-style-type: none"> • Des mesures précises doivent être prises pour s'attaquer à la stigmatisation, notamment en prêtant attention au vocabulaire employé et en suivant des stratégies de communication spécifiques. Recherchez des personnes socialement influentes, notamment parmi les jeunes, et travaillez avec elles. • Prenez contact avec des collègues chargés de la protection et avec les groupes techniques chargés de la communication sur les risques, de la mobilisation sociale et de la participation des communautés, lorsque ces groupes existent. <p>Pour plus d'information, consultez les pages suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • OMS, FICR, UNICEF: Social Stigma associated with COVID-19 – OMS: En finir avec les idées reçues sur le nouveau coronavirus • CDAC: Rumour has it: A practice guide to working with rumours • BBC: Guide à l'intention des médias sur la communication dans les situations d'urgence de santé publique
L'acceptation du PAM et de l'ensemble de la communauté internationale est moindre	<ul style="list-style-type: none"> • Des cas de COVID-19 sont reliés au système des Nations Unies et à la communauté internationale. • Les activités qui renforcent l'acceptation, comme l'alimentation scolaire dans certains contextes, sont suspendues. • Le fait que les employés du PAM et d'autres partenaires portent des équipements de protection risque de véhiculer l'idée sous-jacente que la vie des travailleurs humanitaires compte plus car ces derniers sont protégés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherchez des "intermédiaires en déontologie" (personnes qui ont une légitimité et auxquelles les bénéficiaires font confiance) qui sont acceptés au sein de la communauté et qui peuvent aider à avancer malgré le manque de confiance. • Il est primordial de communiquer clairement sur la nécessité pour les employés se trouvant en première ligne de porter un équipement de protection afin de protéger les communautés contre la propagation du virus. Des messages clairs pourraient aussi éviter que les bénéficiaires réagissent en percevant les "étrangers" qui viennent dans leurs communautés comme des vecteurs potentiels du virus, ce qui apaiserait les tensions et les craintes aux points de distribution.
Les opérations sont transposées à grande échelle dans des délais courts	<ul style="list-style-type: none"> • Le ciblage de nouveaux groupes importants, comme les travailleurs journaliers dans les zones urbaines ou les migrants saisonniers, avec peu de temps pour comprendre les clivages accentue les risques d'aggraver les tensions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Veillez au respect des principes humanitaires par les nouveaux partenaires, en particulier les prestataires de services financiers qui peuvent ne pas être habitués à travailler avec des acteurs humanitaires. • Travaillez avec d'autres organismes disposant de réseaux locaux importants, notamment des organismes ayant un savoir-faire dans les domaines de la consolidation de la paix et du règlement des conflits, de façon à comprendre rapidement les principaux clivages en présence au sein des communautés. • Recherchez des possibilités de conduire des évaluations à distance ou des évaluations combinées moins détaillées en collaboration avec d'autres acteurs, comme le Ministère de la santé, l'Organisation internationale pour les migrations ou l'OMS.

BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

Bibliographie annotée sur les conflits, la gouvernance et la COVID-19 (en anglais)

<https://heathermarquette.com/2020/04/09/what-were-reading-on-conflict-governance-covid-19-edition-9-april/>

Liste de ressources sur l'articulation entre les conflits, la paix et la COVID-19 (en anglais)

(voir le lien intitulé "Conflict, Peace, and COVID-19 Nexus")

https://www.politicalsettlements.org/covid-19/resources/#content_2-0

Division des programmes – action humanitaire et développement

Programme alimentaire mondial

Via Cesare Giulio Viola 68/70,

00148 Rome, Italy

T +39 06 65131

wfpinfo@wfp.org | wfp.org

Photo de couverture: PAM/Khudr Alissa